PROCES VERBAL
JURY D'ADMISSION du CONCOURS INTERNE SUR TITRES DE CADRES DE SANTE PARAMEDICAUX
filière médico-technique

Vendredi 30 octobre 2020

En référence au décret 2012-1466 du 26/12/2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière et à l'arrêté du 25/06/2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,

Vu l'avis publié, en date du 31/07/2020 sur le site de l'Agence Régionale de Santé et par note de service interne au CHU de POITIERS N° 20-230 du 30/07/2020,

Un concours interne sur titres de Cadres de Santé Paramédicaux est organisé au Centre Hospitalier Universitaire de POITIERS, afin de pourvoir **1 poste de Cadre de Santé Paramédical – filière médico-technique** (manipulateur d'électroradiologie médicale) vacant dans l'établissement.

1 candidate, manipulatrice d'électroradiologie médicale du CHU de POITIERS a déposé son dossier d'inscription :

- CAYOT Nathalie

Cette dernière satisfait aux conditions prévues à l'article 6 du décret du 26/12/2012 susvisé.

Le Jury, qui s'est réuni **le 30 octobre 2020**, au CHU de POITIERS, comprenait :

Le Directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant	**Monsieur BALESTRAT Yoann**, Président du Jury Directeur Adjoint CHU de POITIERS
Un membre des corps de personnels de direction	**Madame RICHARD Sylvie** Directeur Adjoint CH Laborit de POITIERS
Un Directeur des Soins	**Monsieur MICHAUD Stéphane** Coordonnateur Général des Soins CHU de POITIERS
Le président de la CME	**Monsieur DEBAENE Bertrand** Président de CME CHU de POITIERS
Un Cadre de Santé issu de la filière au titre de laquelle le concours est ouvert	**Madame DUMERAT Béatrice** Cadre Supérieur de Santé CH de NIORT

Conformément à l'article 5 et 6 de l'arrêté du 25/06/2013 susvisé,

le Jury, après avoir délibéré, déclare :

CAYOT Nathalie

Admise ☒
Non admise ☐

POITIERS, le 30 octobre 2020

Signature des Membres du Jury

Le Président du Jury

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE POITIERS (VIENNE)

Yoann BALESTRAT